



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**
N°2012-125

* * *

Objet :
Subventions aux associations année 2012.

Délibération affichée le :

L'an deux mille douze et le treize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

Étaient présents : MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian - CONTRERAS Sylvie - BARRAL Claude - DEJEAN Anne Marie - GOMEZ René - EDMOND-MARIETTE Dominique - LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude -- NOEL Martine - DELERIS Claudine - DEBONO Catherine - PANTANO Sylviane - LESAGE Lamyaa - DIEZ Frédéric - CHRISTOL Marcel - LECLERC Joëlle - SERVEL Olivier - SOREL Joëlle - SOTO Jean-François - LEROY Annie

Pouvoirs : MM. BOREL Christian à JOVER Jean Marcel - SUQUET Maguelonne à LASSALVY Christian à SOTO Jean François
Convocation du 06 décembre 2012.

Absents : MM. SIDERIS André - DELVAL Valérie - ZORGNIOTTI Arnaud - CHAUSSY Stéphane
Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité.

Madame Sylvie CONTRERAS, adjoint délégué aux finances, présente aux membres de l'assemblée les subventions inscrites à la décision modificative du budget 2012 de la commune.

Amicale du 3 ^{ème} âge	500,00
CCAS	3 231,00
TOTAL	3 731,00

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **23 voix POUR (unanimité)**

➤ **ACCEPTE** le versement des subventions précitées

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean Marcel JOVER.